

**Zeitschrift:** Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...

**Herausgeber:** Staatskanzlei des Kantons Bern

**Band:** - (1996)

**Heft:** [2]: Rapport de gestion : rapport

**Register:** Index du rapport de gestion

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Index du rapport de gestion

Hormis quelques exceptions, l'index a été établi à partir des titres et des sous-titres. Les chiffres renvoient donc aux titres et sous-titres, la lettre à la partie du rapport (exemple: A/2.2.3.1 = partie «Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions/rapport de gestion de la Chancellerie d'Etat», chiffre 2.2.3 «Archives de l'Etat», chiffre 2.2.3.1 «Relations avec le public»).

### Légende:

A = Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions

B = Rapports de gestion des autorités judiciaires

C = Rapports spéciaux

D = Annexe

P = Avant-propos de la présidence

Accidents majeurs . . . . .	A/4.2.4	Commerce	
Administration des finances, cf. finances		– commerce et artisanat . . . . .	A/3.2.6.2
Administration de la police . . . . .	A/6.2.5	– registre du commerce . . . . .	A/5.2.2.6
Administration et exploitations militaires . . . . .	A/6.2.6	Commission	
Adoption . . . . .	A/5.2.4.4	– de l'égalité (entre hommes et femmes) . . . . .	A/2.2.6.3
Adultes, cf. formation et perfectionnement		– de gestion . . . . .	C/1.1.2.1
Agriculture . . . . .	A/3.2.3	– de justice . . . . .	C/1.1.2.3
– bases de l'existence . . . . .	A/3.2.3.2	– de vérification des pouvoirs . . . . .	C/1.1.2.4
– compétitivité . . . . .	A/3.2.3.1	– des finances, cf. surveillance des finances	
– production . . . . .	A/3.2.3.1	Communes	
– production intégrée . . . . .	A/3.2.3.1	– conseil aux communes . . . . .	A/5.2.3
Aide		– collectivités de droit communal . . . . .	A/5.2.3, C/3.7
– à l'encaissement . . . . .	A/5.2.4.2	– coordination . . . . .	A/5.2.3.2
– à la jeunesse . . . . .	A/5.2.4.1	– finances . . . . .	A/5.2.3.4
– aux régions . . . . .	A/3.2.5.2	– généralités . . . . .	A/1.2.3
– en cas de catastrophe, cf. défense générale		– ISCB . . . . .	A/5.2.3.2
Aménagement des eaux . . . . .	A/9.2.7.2	– répartition des tâches . . . . .	A/1.2.3, A/7.1, A/7.2.1
Aménagement du territoire . . . . .	A/1.1.5, A/5.2.3.3	– révision de la loi sur les communes . . . . .	A/5.2.3.6
Animaux, cf. expériences		– cf. également formation et perfectionnement	
Approvisionnement économique . . . . .	A/3.2.1.3	Conseil synodal . . . . .	A/5.2.1
Archives de l'Etat . . . . .	A/2.2.3	Construction des routes . . . . .	A/9.2.7
– utilisation et accessibilité des fonds . . . . .	A/2.2.3.2	Contrôle des denrées alimentaires . . . . .	A/4.2.4
Artisanat, cf. commerce		Contrôle des finances, cf. surveillance des finances	
Assainissement des finances . . . . .	P, A/1.1.7, A/5.1, A/7.1, A/7.2.1	Contrôles d'hygiène, cf. contrôle des denrées alimentaires	
Assistance psychiatrique . . . . .	A/4.2.9	Contrôles de résultats	
Assurance immobilière . . . . .	A/3.2.1.4	– subventions cantonales . . . . .	A/4.2.9
Assurances sociales . . . . .	A/4.2.1, A/5.2.6, B/2.2.2	Criminalité, lutte . . . . .	A/6.2.2.2
Avocats . . . . .	B/1.1.8, B/1.4	Culture . . . . .	A/1.1.3, A/8.2.7
– cf. aussi examens d'avocat		Déchets, gestion . . . . .	A/9.2.5
Banque cantonale bernoise . . . . .	A/1.1.1, A/7.1, C/2.2.2	Défense générale . . . . .	A/4.2.2, A/6.2.7
Bases de l'existence, cf. agriculture et environnement		– cf. également approvisionnement économique	
Bâtiments . . . . .	A/4.2.7, A/9.2.9	Délégation des membres du Conseil-exécutif	
Bedag Informatik . . . . .	C/2.2.3	dans des organes administratifs . . . . .	A/1.3
Biens culturels, cf. protection		Développement économique . . . . .	A/3.1, A/3.2.5
Cadastre . . . . .	A/9.2.4	Dezennium-Finanz AG . . . . .	C/2.2.2
Charges, cf. répartition		Domaines . . . . .	A/7.2.6
Chasse . . . . .	A/3.2.4.3	Données, cf. protection des données et sécurité des données	
Circulation routière		Drogues . . . . .	A/4.1, A/4.2.2
– généralités . . . . .	A/6.2.3	– cf. également stupéfiants	
– mesures à l'égard des conducteurs de véhicules . . . . .	B/4.1	Droits de participation, cf. Jura bernois	
– cf. également sécurité routière		Eau potable	
Collège de santé . . . . .	A/4.2.2	– alimentation . . . . .	A/9.2.6
		– cf. également contrôle des denrées alimentaires	
		Eaux de baignade . . . . .	A/4.2.4
		Ecole obligatoire . . . . .	A/8.2.2
		Economie . . . . .	A/1.1.6, A/3.1
		Economie hydraulique . . . . .	A/9.2.6
		Education préscolaire . . . . .	A/8.2.2
		Egalité (hommes et femmes)	
		– Commission de l'égalité . . . . .	A/2.2.6.3
		– généralités . . . . .	A/1.1.1, A/2.2.6, A/7.1, A/8.2.1
		– représentation et statut professionnel des femmes . . . . .	A/2.3.4, A/3.3.4, A/4.3.4, A/5.3.4, A/6.3.4, A/7.3.4, A/8.3.4, A/9.3.5
		Eglises . . . . .	A/1.2.4, A/5.2.1
		Elections . . . . .	A/2.2.1.5
		Energie . . . . .	A/1.1.5, A/9.2.6
		Enseignants, cf. formation	
		Enseignement primaire . . . . .	A/8.2.2

- Enseignement secondaire . . . . . A/8.2.2  
 Enseignement supérieur . . . . . A/8.2.4  
 Entreprises publiques . . . . . A/1.1.1, A/1.3  
 Environnement . . . . . A/1.1.5  
 – protection . . . . . A/3.2.6.3, A/9.2.3  
 – cf. également accidents majeurs  
 – cf. également agriculture  
 – cf. également déchets  
 – cf. également protection de la nature  
 – cf. également protection des eaux  
 Etat civil et indigénat . . . . . A/6.1, A/6.2.5  
 Examens d'avocat . . . . . B/1.5  
 Exécution des peines, cf. privation de liberté  
 Expériences sur animaux . . . . . A/4.2.3  
 Expertises . . . . . D  
 EXPO 2001 . . . . . A/1.1.1
- Faillites, cf. poursuites et faillites  
 Finances  
 – Administration des finances . . . . . A/7.2.2  
 – autonomie financière des tribunaux . . . . . B/1.1.3  
 – finances cantonales . . . . . P, A/1.1.7, A/7.1, A/7.2.2  
 – répartition des charges . . . . . A/4.2.8, A/7.1, A/7.2.1  
 – nouveaux systèmes de financement . . . . . A/4.2.8, A/4.2.9  
 Fondations, cf. surveillance des fondations  
 Fondements de l'organisation de l'Etat . . . . . A/1.1.1  
 Forêts . . . . . A/3.2.4, A/3.2.4.1  
 Formation . . . . . A/1.1.3, A/8.1  
 – cf. également formation et perfectionnement  
 Formation et perfectionnement  
 – formation agricole . . . . . A/3.2.3.4  
 – formation des adultes . . . . . A/8.2.5  
 – formation des enseignants . . . . . A/8.2.5  
 – formation des parents . . . . . 5.2.4.3  
 – formation professionnelle . . . . . A/4.2.7, A/8.2.3  
 – fonctionnaires de l'ordre judiciaire . . . . . B/1.1.9  
 – personnel communal . . . . . A/5.2.3  
 – personnel de l'administration . . . . . A/2.3.3, A/3.3.3, A/4.3.3, A/6.3.3, A/8.3.3, A/9.3.3, C/2.4.4
- Gestion  
 – NPM, cf. nouvelle gestion publique  
 – stratégique . . . . . A/1.1.1
- Hautes écoles spécialisées, cf. enseignement supérieur  
 Hôpitaux . . . . . A/1.1.4, A/4.1, A/4.2.7, A/4.2.8
- Impôts . . . . . A/7.2.3, B/3.1  
 Indigénat, cf. état civil et indigénat  
 Information . . . . . A/2.2.4  
 Informatique  
 – généralités . . . . . A/7.2.5  
 – révision de l'informatique . . . . . C/2.1.5  
 – projets informatiques . . . . . A/2.6, A/3.6, A/4.6, A/5.6, A/6.6, A/7.6, A/8.6, A/9.6, B/1.9, B/2.4, C/1.1.3.1, C/3.5  
 Infrastructure . . . . . A/1.1.5  
 Initiatives parlementaires . . . . . C/1.1.4  
 Initiatives populaires . . . . . A/2.9  
 Intégration européenne . . . . . A/3.2.2  
 Interruption de grossesse . . . . . A/4.2.2  
 Interventions parlementaires . . . . . A/2.8, A/3.8, A/4.8, A/5.8, A/6.8, A/7.8, A/8.8, A/9.8
- Jardin d'enfant, cf. éducation préscolaire  
 Jeunesse, cf. aide  
 Jura bernois . . . . . A/1.1.1  
 – droits de participation . . . . . A/2.2.2.5  
 Juridiction civile . . . . . B/1.2.1 – B/1.2.3
- Juridiction pénale . . . . . B/1.2.5, B/1.2.6  
 Justice administrative . . . . . A/5.2.5, B/2.2.1, B/2.2.3  
 – cf. également services et offices juridiques
- Laboratoire cantonal . . . . . A/4.2.4  
 Langues  
 – Office des services linguistiques . . . . . A/2.2.2  
 – représentation dans l'administration . . . . . A/2.2.2.1  
 – terminologie . . . . . A/2.2.2.3  
 – traduction . . . . . A/2.2.2.2  
 Législation  
 – programme législatif . . . . . A/2.5, A/3.5, A/4.5, A/5.5, A/6.5, A/7.5, A/8.5, A/9.5  
 – Bureau de coordination des affaires législatives . . . . . A/5.2.5  
 Logement . . . . . A/3.2.5.4  
 Loisirs . . . . . A/1.1.3
- Marché du travail . . . . . A/1.1.1, A/3.2.6.1  
 Médecin cantonal . . . . . A/4.2.2  
 Mineurs délinquants, régime applicable . . . . . A/5.2.4.7, B/1.7  
 Motion, cf. interventions parlementaires
- Nature, cf. protection  
 Navigation . . . . . A/6.2.3  
 New public management, cf. nouvelle gestion publique  
 NLFA . . . . . A/1.1.5, A/9.1  
 NOG 2000, cf. nouvelle gestion publique  
 Nouvelle gestion publique . . . . . A/1.1.1, A/4.2.1, A/6.2.3, A/9.1, A/9.2.6, A/9.2.7, C/2.2.5  
 Notariat . . . . . A/5.2.2.7
- Ordre et sécurité publics . . . . . A/1.1.2, A/6.2.2.2  
 Organisation du territoire, cf. aménagement du territoire  
 Organisation structurelle, cf. réforme de l'administration
- Parents, cf. formation et perfectionnement  
 Pasteurs, postes . . . . . A/5.2.1  
 Pêche . . . . . A/3.2.4.2  
 Pharmacies . . . . . A/4.2.3  
 Placement d'enfants . . . . . A/5.2.4.5  
 Plurification politique . . . . . A/1.1.1, A/2.1  
 Police cantonale . . . . . A/6.1, A/6.2.2  
 Police des étrangers . . . . . A/6.2.5.2  
 Politique sociale . . . . . A/1.1.4  
 Ponts et chaussées . . . . . A/9.2.7  
 Postulat, cf. interventions parlementaires  
 Poursuites et faillites . . . . . A/5.2.2.5, B/1.2.4  
 Préfectures . . . . . A/5.2.2.2  
 Prévoyance professionnelle . . . . . A/5.2.6  
 Prévoyance sociale . . . . . A/4.2.5  
 Priorités  
 – du Conseil-exécutif . . . . . A/1.1  
 – des Directions . . . . . A/2.1, A/3.1, A/4.1, A/5.1, A/6.1, A/7.1, A/8.1, A/9.1  
 – des autorités judiciaires . . . . . B/1.1, B/2.1, B/3.1, B/4.1  
 – des autres autorités . . . . . C/1.1.1, C/2.1  
 Privation de liberté . . . . . A/6.2.4  
 Privation de liberté à des fins d'assistance . . . . . B/1.3  
 Procureur général . . . . . B/1.6  
 Programme gouvernemental de législature  
 (mise en œuvre) . . . . . A/2.4, A/3.4, A/4.4, A/5.4, A/6.4, A/7.4, A/8.4, A/9.4  
 Projets importants . . . . . A/2.7, A/3.7, A/5.7, A/6.7, A/9.7, B/1.10, B/2.5
- Protection  
 – civile, cf. sécurité civile  
 – contre les catastrophes, cf. défense générale  
 – de la nature . . . . . A/3.2.4.4

– des biens culturels . . . . .	A/2.2.3.3	Sécurité	
– des eaux . . . . .	A/9.2.5	– civile . . . . .	A/6.2.7
Protection des données . . . . .	C/3	– des données . . . . .	C/3.2.3, C/3.3
– Centrale des amendes d'ordre . . . . .	C/3.9.2	– routière . . . . .	A/6.2.3.3
– consultation des dossiers . . . . .	C/3.5	Services centraux, Office . . . . .	A/2.2.1
– Intendance des impôts . . . . .	C/3.9.1	Services et offices juridiques . . . . .	A/2.2.2.4, A/3.2.1.2, A/4.2.6, A/5.2.3.6, A/5.2.5, A/8.2.1, A/9.2.2
– Internet . . . . .	C/3.1.3, C/3.7.4	Sida . . . . .	A/4.2.2
– législation fédérale . . . . .	C/3.1.2	Sites contaminés . . . . .	A/9.2.5
– surveillance du personnel . . . . .	C/3.7.2, C/3.7.3	Soins de santé publique . . . . .	A/4.2.2
Publicité extérieure . . . . .	A/6.2.5.3	Sport . . . . .	A/8.2.8
Rapports et expertises . . . . .	D	Stupéfiants . . . . .	A/4.2.3
Recherche pédagogique . . . . .	A/8.2.6	Subventions cantonales . . . . .	A/4.2.9
Réforme de l'administration		Surveillance	
– administration de la justice et des tribunaux . . . . .	A/5.1, A/5.2.2.1, B/1.1.2	– administration judiciaire . . . . .	A/5.2.2
– NOG 2000, cf. nouvelle gestion publique		– commissions de surveillance . . . . .	C/1.1.2.1–1.1.2.3
– nouvelle organisation structurelle . . . . .	A/1.1.1	– régime applicable aux mineurs délinquants . . . . .	A/5.2.4.7
– police cantonale . . . . .	A/1.1.2	– surveillance des finances . . . . .	A/5.2.3.4, C/1.2; C/2
Réforme judiciaire . . . . .	A/5.1, A/5.2.2.1, B/1.1.2	Surveillance des finances	
Registre foncier, bureaux . . . . .	A/5.2.2.3	– Banque cantonale bernoise . . . . .	C/2.2.2
Relations extérieures du canton		– Bedag Informatik . . . . .	C/2.2.3
– avec la Confédération . . . . .	A/1.2.1	– Caisses de pension . . . . .	C/2.2.4
– avec d'autres cantons . . . . .	A/1.2.2	– Commission des finances . . . . .	C/1.1.2.2
– avec les communes . . . . .	A/1.2.3	– Contrôle des finances . . . . .	C/2
– cf. également communes		– Dezennum-Finanz AG, cf. cette rubrique	
– avec les Eglises nationales . . . . .	A/1.2.4	– élimination des divergences (art. 49 LF) . . . . .	C/2.3.2
Relations publiques . . . . .	A/2.2.3.1, A/2.2.4	– Fonds de loterie . . . . .	C/2.28
Répartition des charges . . . . .	A/4.2.8	– NOG 2000 . . . . .	C/2.2.5
Ressources humaines		– révision du Compte d'Etat . . . . .	C/2.1.3, C/2.1.4
– Directions/autorités . . . . .	A/2.3, A/3.3, A/4.3, A/5.3, A/6.3, A/6.2.2.1, A/7.3, A/8.3, A/9.3, B/1.1.4, B/1.1.6, B/1.8, B/2.3, B/3.2, B/4.2, C/2.4	– Service parlementaire de révision . . . . .	C/1.2, C/2.3.3
– canton . . . . .	A/7.2.4	Surveillance des fondations . . . . .	A/5.2.6
– surveillance du personnel . . . . .	C/3.7.2, C/3.7.3	Terminologie, cf. langues	
Santé . . . . .	A/1.1.4, A/4.1, A. 4.2.2	Tourisme . . . . .	A/3.2.5.3
Secrétariat du parlement . . . . .	A/2.2.5, C/1	Traduction, cf. langues	
Secrétariat général . . . . .	A/3.2.1, A/4.2.1, A/5.2.1, A/6.2.1, A/7.2.1, A/8.2.1, A/9.2.1	Transports publics . . . . .	A/9.2.8
		Tribunaux . . . . .	A/5.2.2.4
		Viande, cf. contrôle des denrées alimentaires	
		Votations populaires . . . . .	D
		Vulgarisation agricole . . . . .	A/3.2.3.4

